

Le système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Un modèle canadien de représentation proportionnelle

(Voir plus de détails dans la thèse de maîtrise de Robert Ring à pfftp.com)

De quoi s'agit-il et pourquoi est-ce nécessaire?

- Mode de scrutin « mixte », simple et axé sur le candidat, conçu pour le Canada.
- Réduit la taille des régions « complémentaires » sans compromettre la proportionnalité.
- A recours à une **formule de points en pourcentage** facile à comprendre pour attribuer les sièges « complémentaires ».
- Grâce au transfert des points en pourcentage qui restent, pratiquement tous les votes de premier choix sont véritables – même dans les petites provinces **et** tout en conservant les circonscriptions uninominales au Labrador, au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Aucune liste requise. Le système est axé sur les candidats puisque les sièges « complémentaires » sont occupés par les candidats les plus populaires qui n'ont pas déjà été élus, selon le pourcentage de votes qu'ils ont obtenus dans leur propre circonscription.
- Pas besoin de seuil artificiel pour restreindre le nombre de petits partis (comme dans d'autres systèmes) – seuls les petits partis « importants » seraient retenus parce qu'ils devraient présenter des candidats dans l'ordre où ils obtiennent des points.
- Équitable pour les Canadiens de toutes les provinces et des territoires, des régions rurales ou urbaines – d'autres systèmes électoraux s'accommodent de résultats qui sont loin d'être idéals pour les régions rurales et les provinces moins peuplées.
- Accroît le choix des électeurs et favorise l'équité entre les sexes puisque les partis présentent deux candidats par circonscription.

Comment fonctionne-t-il?

> **Circonscriptions uninominales** : La moitié des sièges sont comblés dans des **circonscriptions uninominales** locales, grâce à la **pluralité des partis** :

- Les partis présentent deux candidats dans chaque circonscription.
- Le parti qui obtient le plus de votes dans la circonscription (**pluralité des partis**) remporte le siège.
- Le premier candidat de ce parti est élu.

> **Régions de chevauchement** : Les autres sièges sont comblés par les députés élus pour représenter des **régions de chevauchement** :

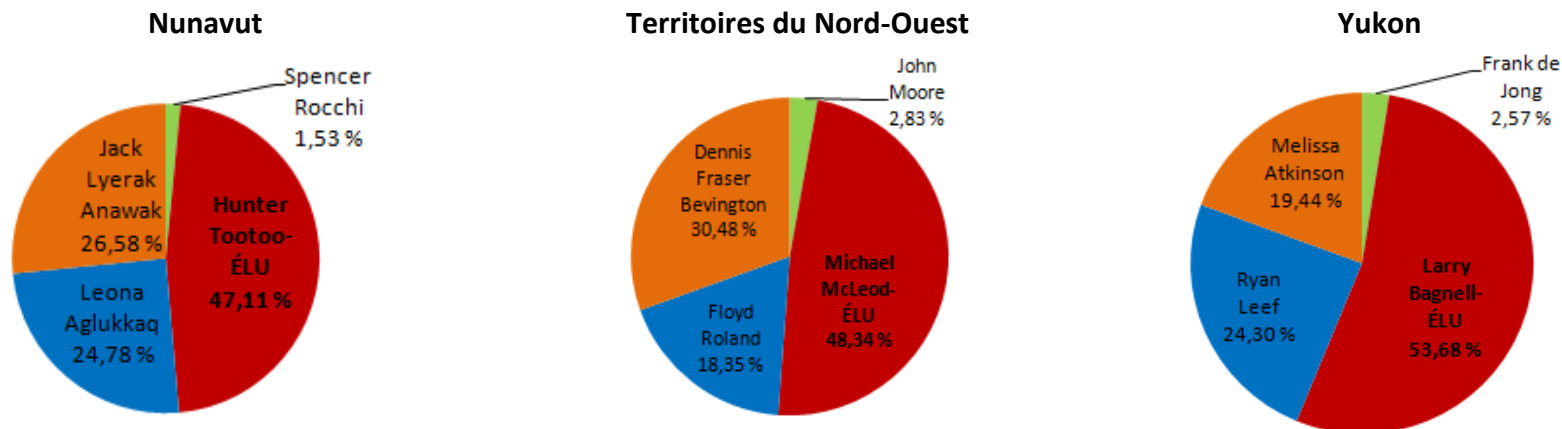
- Les régions de chevauchement regroupent de 4 à 6 circonscriptions (comme une petite province).

> **Points en pourcentage et élection des députés dans les régions de chevauchement**

- On établit le total des « **points en pourcentage** » de chaque parti dans chaque circonscription (c.-à-d. 1 % du vote dans une circonscription correspond à 1 point de pourcentage).
- **La formule de calcul des points en pourcentage est la suivante : 1 siège = 50 points en pourcentage.**
- Les points en pourcentage sont transférés et regroupés de chaque circonscription uninominale vers sa région de chevauchement.
- Un parti qui ne remporte pas une circonscription transfère tous ses points en pourcentage.
- Un parti qui remporte une circonscription avec plus de 50 % des votes dans cette circonscription transfère ses points excédentaires (points excédentaires = plus de 50).
- Un parti qui remporte une circonscription avec moins de 50 % des votes dans cette circonscription transfère un nombre négatif de points en pourcentage.
- Tout au plus deux députés sont élus dans chaque circonscription.
- Une fois les sièges attribués pour chaque tranche de **50 points complets**, au lieu d'être arrondis, les **points qui restent sont transférés** à une région de chevauchement plus large (comme le Canada atlantique), ce qui constitue la **clé** pour maintenir la proportionnalité élevée et réduire la taille des régions.

« Le Nord », 2015

Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour



Résultats du Nunavut

Libéraux : 47,11 % (**Hunter Tootoo élu**; -2,89 points)

Conservateurs : 24,78 % (+24,78 points)

NPD : 26,58 % (+26,58 points)

Vert : 1,53 % (+1,53 point)

Regroupement des points dans les régions :

*Les partis remportent 1 siège pour chaque tranche de 50 points.

*Le candidat qui obtient le pourcentage le plus élevé de votes dans sa circonscription remporte le siège de la région.

*Les votes qui restent sont transférés à la région à l'échelle nationale.

Résultats des Territoires du Nord-Ouest

Libéraux : 48,34 % (**Michael McLeod élu**; -1,66 point)

Conservateurs : 18,35 % (+18,35 points)

NPD : 30,48 % (+30,48 points)

Vert : 2,83 % (+2,83 points)

Résultats de la région du « Nord » :

NPD : 76,50 = **1 siège** (Dennis Fraser Bevington) + 26,50 points transférés.

Conservateurs : 67,43 = **1 siège** (Leona Aglukkaq) + 17,43 points transférés.

Libéraux : -0,87 point.

Vert : +6,93 points transférés.

Résultats du Yukon

Libéraux : 53,68 % (**Larry Bagnell élu**; +3,68 points)

Conservateurs : 24,30 % (+24,30 points)

NPD : 19,44 % (+19,44 points)

Vert : 2,57 % (+2,57 points)

*Simulation fondée sur les résultats réels des élections de 2015. Les partis présenteraient **2 candidats par circonscription** et les sièges des circonscriptions seraient attribués selon le principe de la **pluralité des partis**.

*Voir plus de détails dans la thèse de maîtrise de Robert Ring à pfptp.com.

Le système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Un modèle canadien de représentation proportionnelle

(Voir les détails dans la thèse de maîtrise de Robert Ring à pfftp.com)

Simulation de la région de l'Atlantique, 2015

- La simulation ci-jointe repose sur les résultats des élections fédérales de 2015
- Deux circonscriptions ont été combinées pour former une grande circonscription
- Deux candidats par parti se présentent dans chaque circonscription
- La simulation montre le processus d'élection des députés et le transfert des points des petites régions aux grandes
 - D'abord, un député est élu dans chaque circonscription et le nombre excédentaire/négatif de points de ce parti est transféré à la région provinciale plus large
 - Ensuite, les députés provinciaux sont élus et les points qui restent sont transférés à la région plus large de l'Atlantique
 - Enfin, les députés de la région de l'Atlantique sont élus et les points qui restent sont transférés à la région nationale plus large, où les points sont regroupés parmi les autres régions du pays pour combler les sièges qui restent en élisant les députés à l'échelle nationale.

Prenons, par exemple, la circonscription de St. John's-Est et de St. John's-Sud-Mount Pearl.

1^{re} étape – Élection dans la circonscription uninominale

- Le parti qui obtient le plus de points est le Parti libéral, avec 52,29 %
- Le premier candidat libéral est élu – Seamus O'Regan
- Les 2,29 points excédentaires sont transférés à la région de Terre-Neuve-et-Labrador
- Les points non utilisés des autres partis sont transférés à la région de Terre-Neuve-et-Labrador : les conservateurs transfèrent 5,56 points; le NPD transfère 41,03 points; le Parti vert transfère 0,97 point; et le Parti communiste transfère 0,16 point

2^e étape – Élections dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador

- Le NPD a 74,76 points regroupés – Jack Harris est le premier candidat du NPD, Jack Harris est élu. Les 24,76 points excédentaires sont transférés à la région de l'Atlantique.
- Les libéraux ont 67,36 points regroupés – Scott Simms est le premier candidat libéral qui reste, Scott Simms est élu. Les 17,37 points excédentaires sont transférés à la région de l'Atlantique.
- Les points inutilisés des autres partis sont transférés à la région de l'Atlantique : les conservateurs transfèrent 44,45 points; le Parti vert transfère 3,44 points; le Parti communiste transfère 0,16 point; Forces et Démocratie transfère 0,11 point.

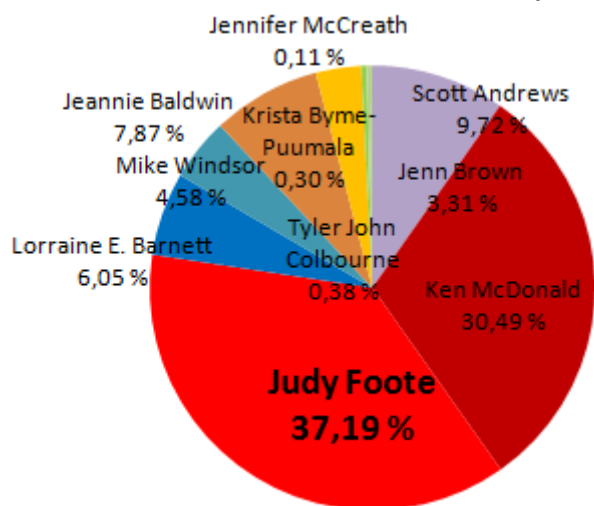
3^e étape – Élections dans la région de l'Atlantique

- Les points sont regroupés à partir de chacune des provinces de l'Atlantique et les députés sont élus dans la région de l'Atlantique.
- (Voir les résultats de la région de l'Atlantique pour connaître les détails et le transfert des points qui restent à la région nationale)

Terre-Neuve-et-Labrador, 2015

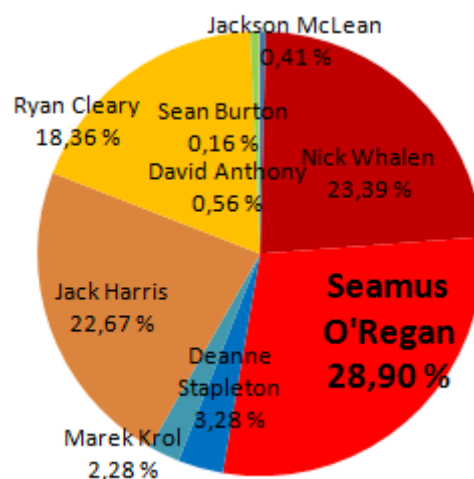
Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Avalon et Bonavista-Burin-Trinity



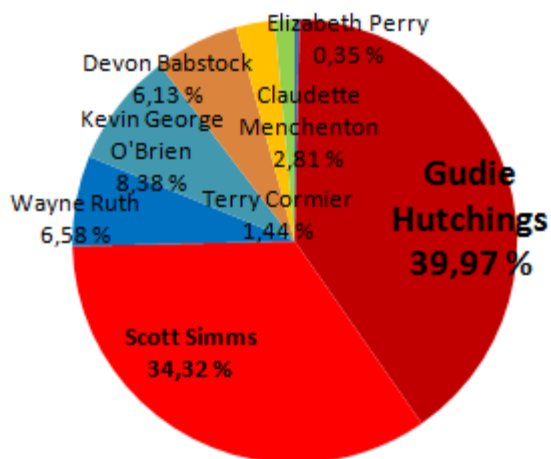
Libéraux : 67,68 % (**Judy Foote**; +17,68 points)
 Conservateurs : 10,63 % (+10,63 points)
 NPD : 11,18 % (+11,18 points)
 Vert : 0,68 % (+0,68 point)
 Forces et Démocratie : 0,11 % (+0,11 point)

St. John's-Est et St. John's-Sud-Mount Pearl



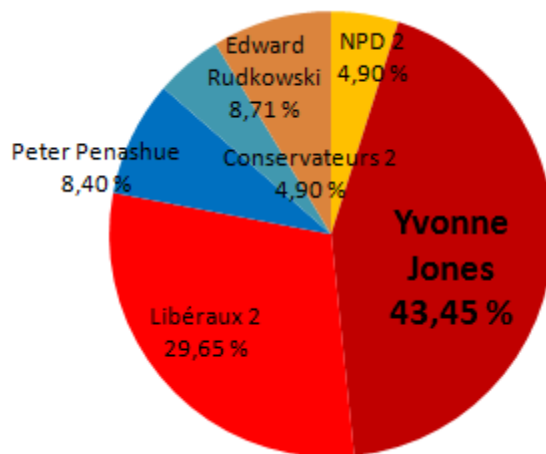
Libéraux : 52,29 % (**Seamus O'Regan**; +2,29 points)
 Conservateurs : 5,56 % (+5,56 points)
 NPD : 41,03 % (+41,03 points)
 Vert : 0,97 % (+0,97 point)
 Communiste : 0,16 % (+0,16 point)

Long Range Mountains et Coast of Bays-Central-Notre-Dame



Libéraux : 74,29 % (**Gudie Hutchings**; +24,29 points)
 Conservateurs : 14,96 % (+14,96 points)
 NPD : 8,94 % (+8,94 points)
 Vert : 1,79 % (+1,79 point)

Labrador*



Libéraux : 73,10 % (**Yvonne Jones**; +23,10 points)
 Conservateurs : 13,30 % (+13,30 points)
 NPD : 13,61 % (+13,61 points)
 *Scénario hypothétique avec deux candidats par parti.

Résultats de la région de Terre-Neuve-et-Labrador :

Libéraux : 67,36 points = **1 siège (Scott Simms)** + 17,37 points transférés.

Conservateurs : +44,45 points transférés.

NPD : 74,76 points = **1 siège (Jack Harris)** + 24,76 points transférés.

Vert : +3,44 points transférés.

Communiste : +0,16 point transféré.

Forces et Démocratie : +0,11 point transféré.

*Les partis remportent 1 siège pour chaque tranche de 50 points regroupés.

*Les points qui restent sont transférés à la région de l'Atlantique.

*Puisque Terre-Neuve-et-Labrador aurait 4 circonscriptions uninominales, 8 députés au total seraient élus dans cette province, 2 de chaque circonscription – dans ce cas, 4 représenteraient les circonscriptions uninominales, 2 représenteraient Terre-Neuve-et-Labrador et les 2 autres représenteraient la région de l'Atlantique et/ou la région nationale.

Députés de Terre-Neuve-et-Labrador élus :

Avalon et Bonavista-Burin-Trinity

- Judy Foote (députée de la circonscription – libérale)
- À déterminer.

St. John's-Est et St. John's-Sud-Mount Pearl

- Seamus O'Regan (député de la circonscription – libéral)
- Jack Harris (député de T.-N.-L. – NPD)

Long Rane Mountains et Coast of Bays-Central-Notre-Dame

- Gudie Hutchings (députée de la circonscription – libérale)
- Scott Simms (député de T.-N.-L. – libéral)

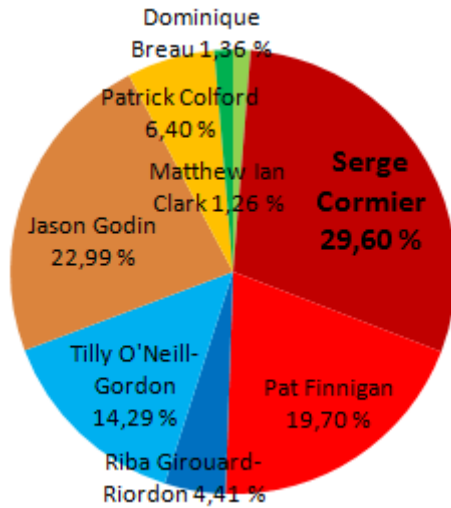
Labrador

- Yvonne Jones (députée de la circonscription – libérale)
- À déterminer.

Nouveau-Brunswick, 2015

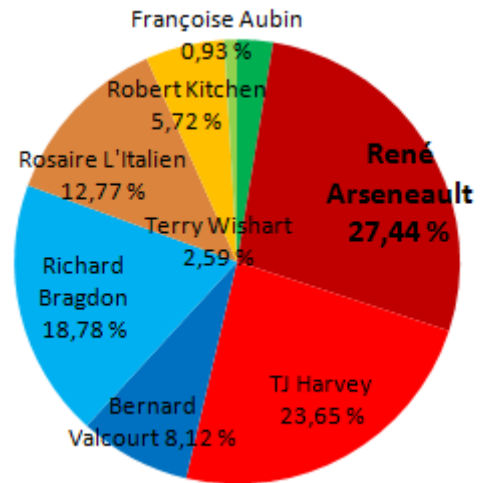
Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Acadie-Bathurst et Miramichi-Grand Lake



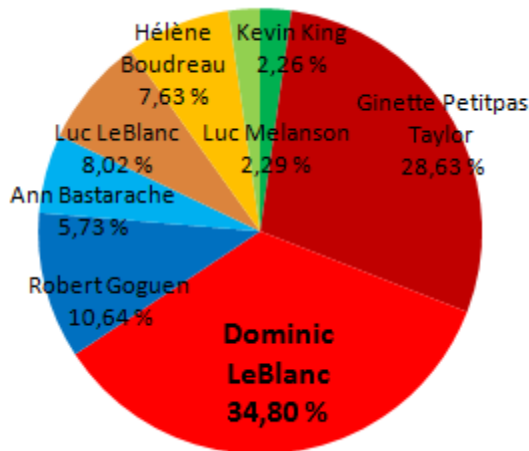
Libéraux : 49,30 % (**Serge Cormier élu**;
-0,70 point)
Conservateurs : 18,70 % (+18,70 points)
NPD : 22,99 % (+22,99 points)
Vert : 2,62 % (+2,62 points)

Madawaska-Restigouche et Tobique-Mactaquac



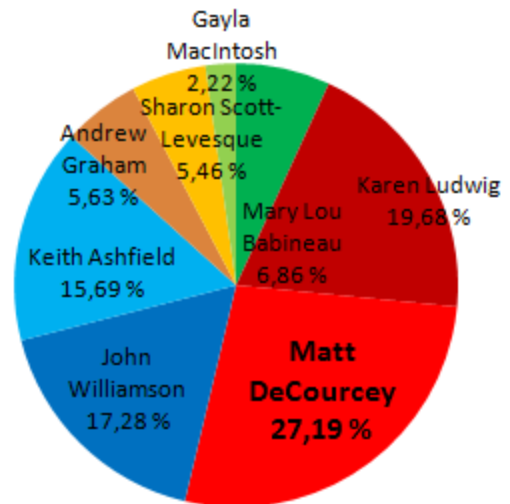
Libéraux : 51,09 % (**René Arsenault élu**;
+1,09 point)
Conservateurs : 26,90 % (+26,90 points)
NPD : 18,49 % (+18,49 points)
Vert : 3,52 % (+3,52 points)

Moncton-Riverview-Dieppe et Beauséjour



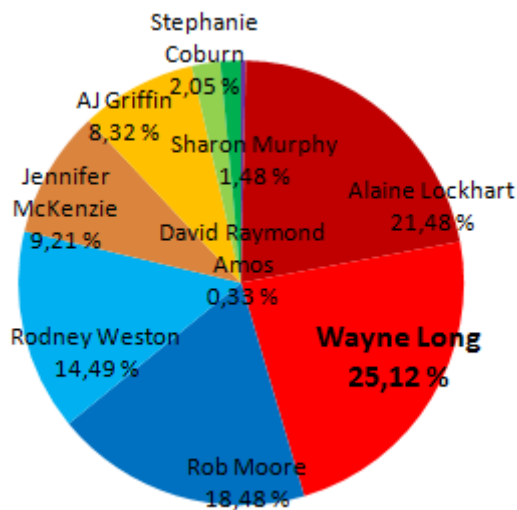
Libéraux : 63,43 % (**Dominic LeBlanc élu**;
+13,43 points)
Conservateurs : 16,37 % (+16,37 points)
NPD : 15,65 % (+15,65 points)
Vert : 4,55 % (+4,55 points)

Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest et Fredericton



Libéraux : 46,87 % (**Matt DeCoursey élu**;
-3,13 points)
Conservateurs : 32,97 % (+32,97 points)
NPD : 11,09 % (+11,09 points)
Vert : 9,08 % (+9,08 points)

Fundy Royal et Saint John-Rothesay



Libéraux : 44,64 % (**Wayne Long**; -5,36 points)

Conservateurs : 33,97 % (+33,97 points)

NPD : 17,53 % (+17,53 points)

Vert : 3,53 % (+3,53 points)

Indépendants : 0,33 %

Résultats de la région du Nouveau-Brunswick :

Libéraux : +5,33 points transférés.

Conservateurs : 128,91 = **2 sièges (Rob Moore et Richard Bragdon)** +28,91 points transférés.

NPD : 92,15 = **1 siège (Jason Godin)** +42,15 points transférés.

Vert : 23,30 points transférés.

*Les partis remportent 1 siège pour chaque tranche de 50 points regroupés.

*Les points qui restent sont transférés à la région de l'Atlantique.

*Puisque le Nouveau-Brunswick aurait 5 circonscriptions uninominales, 10 députés au total seraient élus dans cette province, 2 dans chaque circonscription – dans ce cas, 5 représenteraient les circonscriptions uninominales, 3 représenteraient le Nouveau-Brunswick et les 2 autres représenteraient la région de l'Atlantique et/ou la région nationale.

Députés du Nouveau-Brunswick élus

Acadie-Bathurst et Miramichi-Grand Lake

- Serge Cormier (député de la circonscription – libéral)
- Jason Godin (député du N.-B. – NPD)

Madawaska-Restigouche et Tobique-Mactaquac

- René Arseneault (député de la circonscription – libéral)
- Richard Bragdon (député du N.-B. – conservateur)

Moncton-Riverview-Dieppe et Beauséjour

- Dominic LeBlanc (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer

Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest et Fredericton

- Matt DeCoursey (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer.

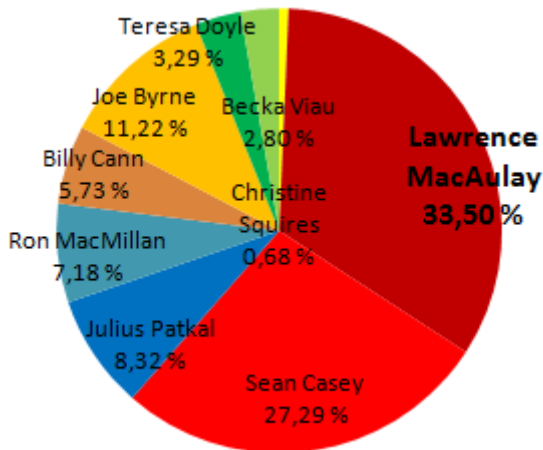
Fundy Royal et Saint John-Rothesay

- Wayne Long (député de la circonscription – libéral)
- Rob Moore (député du N.-B. – conservateur)

Île-du-Prince-Édouard, 2015

Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Cardigan et Charlottetown



Libéraux : 60,78 % (**Lawrence MacAulay**;
+10,78 points)
Conservateurs : 15,51 % (+15,51 points)
NPD : 16,95 % (+16,95 points)
Vert : 6,08 % (+6,08 points)
Héritage chrétien : 0,68 % (+0,68 point)

Résultats de la région de l'Île-du-Prince-Édouard :

Libéraux : 16,61 points transférés.

Conservateurs : 38,62 points transférés.

NPD : 32,02 points transférés.

Vert : 12,07 points transférés.

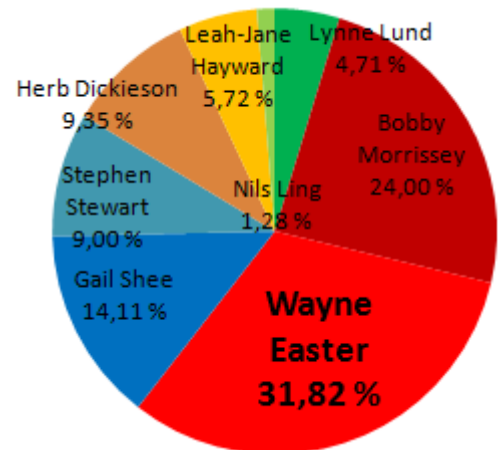
Héritage chrétien : 0,68 point transféré.

*Les partis remportent 1 siège pour chaque tranche de 50 points regroupés.

*Les points qui restent sont transférés à la région de l'Atlantique.

*Puisque l'Île-du-Prince-Édouard aurait 2 circonscriptions uninominales, 4 députés au total seraient élus dans cette province, 2 dans chaque circonscription – dans ce cas, 2 représenteraient les circonscriptions uninominales et les 2 autres représenteraient la région de l'Atlantique et/ou la région nationale.

Egmont et Malpeque



Libéraux : 55,83 % (**Wayne Easter**; +5,83 points)
Conservateurs : 23,11 % (+23,11 points)
NPD : 15,07 % (+15,07 points)
Vert : 5,99 % (+5,99 points)

Députés de l'Île-du-Prince-Édouard élus

Cardigan et Charlottetown

- Lawrence MacAulay (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer.

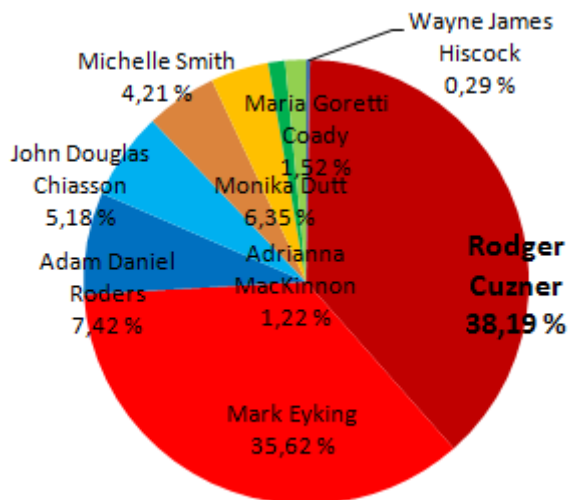
Egmont et Malpeque

- Wayne Easter (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer.

Nouvelle-Écosse, 2015

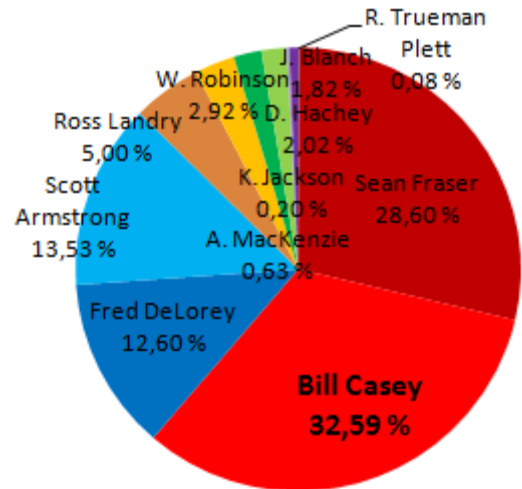
Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Cape Breton-Canso et Sydney-Victoria



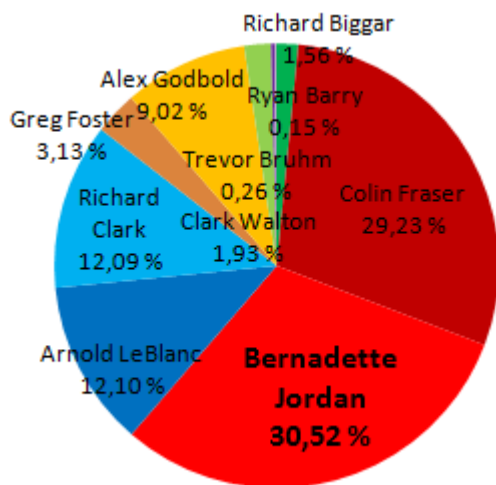
Libéraux : 73,81 % (**Rodger Cuzner**; +23,81 points)
 Conservateurs : 12,60 % (+12,60 points)
 NPD : 10,56 % (+10,56 points)
 Vert : 2,74 % (+2,74 points)
 Libertariens : 0,29 % (+0,29 point)

Nova-Centre et Cumberland-Colchester



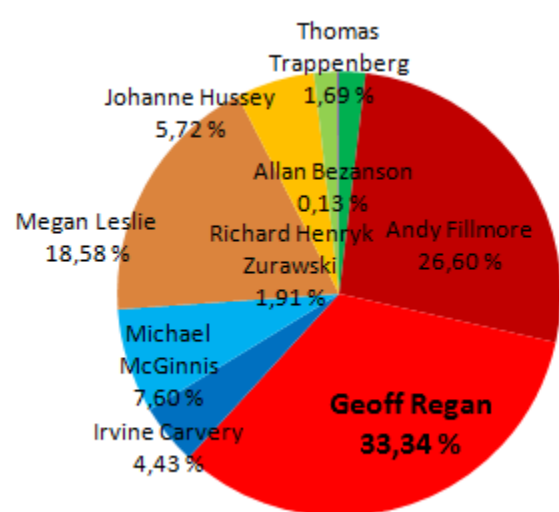
Libéraux : 61,19 % (**Bill Casey**; +11,19 points)
 Conservateurs : 26,13 % (+26,13 points)
 NPD : 7,92 % (+7,92 points)
 Vert : 3,84 % (+3,84 points)
 Indépendants : 0,91 %

Nova-Ouest et South Shore-St. Margarets



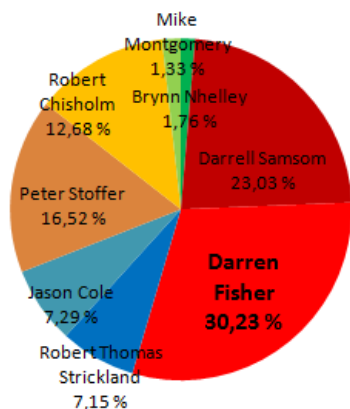
Libéraux : 59,75 % (**Bernadette Jordan**; +9,75 points)
 Conservateurs : 24,19 % (+24,19 points)
 NPD : 12,15 % (+12,15 points)
 Vert : 3,49 % (+3,49 points)
 Communiste : 0,15 % (+0,15 point)
 Indépendants : 0,26 %

Halifax et Halifax-Ouest



Libéraux : 59,94 % (**Geoff Regan**; +9,94 points)
 Conservateurs : 12,03 % (+12,03 points)
 NPD : 24,30 % (+24,30 points)
 Vert : 3,60 % (+3,60 points)
 Marxiste-léniniste : 0,13 % (+0,13 point)

Sackville-Preston-Chezzetcook et Dartmouth-Cole Harbour



Libéraux : 53,26 % (**Darren Fisher**; +3,26 points)
 Conservateurs : 14,44 % (+14,44 points)
 NPD : 29,20 % (+29,20 points)
 Vert : 3,09 % (+3,09 points)

Résultats de la région de la Nouvelle-Écosse

Libéraux : 80,30 points = **1 siège (Mark Eyking)**
 +30,30 points transférés

Conservateurs : 106,67 = **2 sièges (Scott Armstrong et Arnold LeBlanc)** +6,67 points transférés.

*Puisque les circonscriptions de Nova-Centre et Cumberland-Colchester ne peuvent pas élire 3 candidats, Fred Delorey n'est pas élu.

NPD : 90,08 = **1 siège (Megan Leslie)** +40,08 points transférés.

Vert : +20,70 points transférés.

Libertarien : +0,29 point transféré.

Marxiste-léniniste : 0,13 point transféré.

Parti Rhinocéros : +0,22 point transféré.

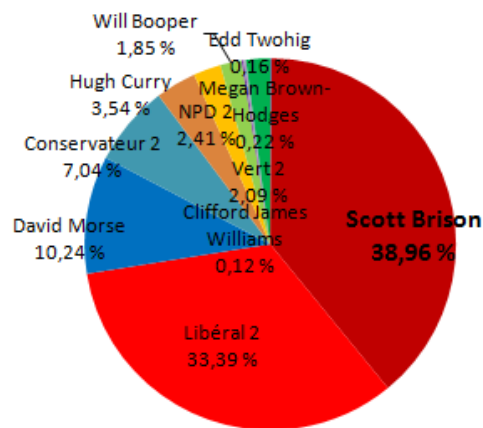
*Les partis remportent 1 siège pour chaque tranche de 50 points regroupés.

*Les points qui restent sont transférés à la région de l'Atlantique.

*Puisque la Nouvelle-Écosse aurait 6 circonscriptions uninominales, 12 députés au total seraient élus dans cette province, 22 de chaque circonscription – dans ce cas, 6 représenteraient les circonscriptions uninominales, 4 représenteraient la Nouvelle-Écosse et les 2 autres représenteraient la région de l'Atlantique et/ou la région nationale.

Robert Ring

Kings-Hants*



Libéraux : 72,35 % (**Scott Brison**; +22,35 points)
 Conservateurs : 17,28 % (+17,28 points)
 NPD : 5,95 % (+5,95 points)
 Vert : 3,94 % (+3,94 points)
 Rhinocéros : 0,22 % (+0,22 point)
 Indépendants : 0,40 %

*Scénario hypothétique avec deux candidats par parti.

Députés de la Nouvelle-Écosse élus

Cape Breton-Canso et Sydney-Victoria

- Rodger Cuzner (député de la circonscription – libéral)
- Mark Eyking (député de la N.-É. – libéral)

Nova-Centre et Cumberland-Colchester

- Bill Casey (député de la circonscription – libéral)
- Scott Armstrong (député de la N.-É. – conservateur)

Nova-Ouest et South Shore-St. Margarets

- Bernadette Jordan (députée de la circonscription – libérale)
- Arnold LeBlanc (député de la N.-É. – conservateur)

Halifax et Halifax-Ouest

- Geoff Regan (député de la circonscription – libéral)
- Megan Leslie (députée de la N.-É. – NPD)

Sackville-Preston-Chezzetcook et Dartmouth-Cole Harbour

- Darren Fisher (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer

Kings-Hants

- Scott Brison (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer.

Le 5 octobre 2016

Résultats de la région de l'Atlantique, 2015

Simulation du système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Transférés à la Nouvelle-Écosse

Libéraux : +30,30 points
Conservateurs : +6,67 points
NPD : +40,08 points
Vert : +20,70 points
Libertariens : +0,29 point
Rhinocéros : +0,22 point
Marxiste-léniniste : +0,13 point

Transférés à Terre-Neuve-et-Labrador

Libéraux : +17,37 points
Conservateurs : +44,45 points
NPD : +24,76 points
Vert : +3,44 points
Communiste : +0,16 point
Forces et Démocratie : +0,11 point

Transférés à l'Île-du-Prince-Édouard

Libéraux : +16,61 points
Conservateurs : +38,62 points
NPD : +32,02 points
Vert : +12,07 points
Héritage chrétien : +0,68 point

Transférés au Nouveau-Brunswick

Libéraux : +5,33 points
Conservateurs : +28,91 points
NPD : +42,15 points
Vert : +23,30 points

Points regroupés dans la région de l'Atlantique

Libéraux : 69,61 = **1 siège** + 19,61 points transférés à la région nationale

- 4^e siège de l'Atlantique : Nouvelle-Écosse – « libéraux 2 » (19,61 points restants – transférés à la région nationale)

Conservateurs : 118,65 = **2 sièges** + 18,65 points transférés à la région nationale

- 2^e siège de l'Atlantique : Terre-Neuve-et-Labrador – Peter Penashue (68,65 points restants)
- 5^e siège de l'Atlantique : Île-du-Prince-Édouard – Gail Shea (18,65 points restants – transférés à la région nationale)

NPD : 139,01 = **2 sièges** + 39,01 points transférés à la région nationale

- 1^{er} siège de l'Atlantique : Nouvelle-Écosse – Peter Stoffer (89,01 points restants)
- 3^e siège de l'Atlantique : Nouveau-Brunswick – Luc LeBlanc (39,01 points restants – transférés à la région nationale)

Vert : 59,51 = **1 siège** + 9,51 points transférés à la région nationale

- 6^e siège de l'Atlantique : Île-du-Prince-Édouard – Teresa Doyle (9,51 points restants – transférés à la région nationale)

Héritage chrétien : 0,68 point transféré à la région nationale

Libertariens : 0,29 point transféré à la région nationale

Rhinocéros : 0,22 point transféré à la région nationale

Marxiste-léniniste : 0,13 point transféré à la région nationale

Forces et Démocratie : 0,11 point transféré à la région nationale

Communiste : 0,16 point transféré à la région nationale

Simulation de l'Atlantique – Sommaire des circonscriptions

Système majoritaire uninominal proportionnel à un tour

Députés du Nouveau-Brunswick élus

Acadie-Bathurst et Miramichi-Grand Lake

- Serge Cormier (député de la circonscription – libéral)
- Jason Godin (député du N.-B. – NPD)

Madawaska-Restigouche et Tobique-Mactaquac

- René Arseneault (député de la circonscription – libéral)
- Richard Bragdon (député du N.-B. – conservateur)

Moncton-Riverview-Dieppe et Beauséjour

- Dominic LeBlanc (député de la circonscription – libéral)
- Luc LeBlanc (député de l'Atlantique – NPD)

Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest et Fredericton

- Matt DeCoursey (député de la circonscription – libéral)
- À déterminer (député national)

Fundy Royal et Saint John-Rothesay

- Wayne Long (député de la circonscription – libéral)
- Rob Moore (député du N.-B. – conservateur)

Députés de Terre-Neuve-et-Labrador élus

Avalon et Bonavista-Burin-Trinity

- Judy Foote (députée de la circonscription – libérale)
- À déterminer (député national)

St. John's-Est et St. John's-Sud-Mount Pearl

- Seamus O'Regan (député de la circonscription – libéral)
- Jack Harris (député de T.-N.-L. – NPD)

Long Range Mountains et Coast of Bays-Central-Notre Dame

- Gudie Hutchings (députée de la circonscription – libérale)
- Scott Simms (député de T.-N.-L. – libéral)

Députés de la Nouvelle-Écosse élus

Cape Breton-Canso et Sydney-Victoria

- Rodger Cuzner (député de la circonscription – libéral)
- Mark Eying (député de la N.-É. – libéral)

Nova-Centre et Cumberland-Colchester

- Bill Casey (député de la circonscription – libéral)
- Scott Armstrong (député de la N.-É. – conservateur)

Nova-Ouest et South Shore-St. Margarets

- Bernadette Jordan (députée de la circonscription – libérale)
- Arnold LeBlanc (député de la N.-É. – conservateur)

Halifax et Halifax-Ouest

- Geoff Regan (député de la circonscription – libéral)
- Megan Leslie (députée de la N.-É. – NPD)

Sackville-Preston-Chezzetcook et Dartmouth-Cole Harbour

- Darren Fisher (député de la circonscription – libéral)
- Peter Stoffer (député de l'Atlantique – NPD)

Kings-Hants*

- Scott Brison (député de la circonscription – libéral)
- « Libéraux 2* » (député de l'Atlantique – libéral)

*Scénario avec un deuxième ensemble hypothétique de candidats par parti dans cette circonscription puisque la Nouvelle-Écosse avait un nombre impair de circonscriptions (11).

Députés de l'Île-du-Prince-Édouard élus

Cardigan et Charlottetown

- Lawrence MacAulay (député de la circonscription – libéral)
- Teresa Doyle (députée de l'Atlantique – vert)

Egmont et Malpeque

- Wayne Easter (député de la circonscription – libéral)
- Gail Shea (députée de l'Atlantique – conservateur)

Nombre total de sièges de l'Atlantique jusqu'à maintenant* :

Libéraux : 20 sièges

Conservateurs : 6 sièges

NPD : 5 sièges

Labrador

- Yvonne Jones (députée de la circonscription – libérale)
- Peter Penashue (député de l'Atlantique – conservateur)

Vert : 1 siège

**2 autres sièges à déterminer*

Pour le moment, 32 des 34 députés du Canada atlantique ont été élus. Deux autres candidats des circonscriptions d'Avalon et Bonavista-Burin-Trinity (T.-N.-L.) et de Nouveau-Brunswick Sud-Ouest et Fredericton (N.-B.) seront élus pour représenter la région nationale.